

OFFRE D'EMPLOI ADDEAR 41 : **CDI – 32h/semaine (90%)**
Animateur.ice développement agricole et rural en Loir-et-Cher

CONTEXTE

L'ADDEAR 41 (Association Départementale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural) a été créée en 2005 en Loir-et-Cher par des paysans de la Confédération paysanne. C'est une association loi 1901, qui s'est fixé des missions de développement :

- promouvoir et développer l'agriculture paysanne,
- accompagner l'installation et la transmission des fermes,
- accompagner et former aux changements de pratiques agricoles,
- développer des circuits courts et la relocalisation de l'agriculture,
- créer des liens entre la société civile et le monde agricole.

La Confédération Paysanne est un syndicat agricole ayant pour objet d'assurer la représentation et la défense des paysans et paysannes. Elle informe ses adhérents et les représente auprès des autorités publiques et des instances représentatives départementales. Elle formule des propositions de politique agricole pour favoriser le développement d'une agriculture paysanne économe et autonome.

La Confédération paysanne et l'Addear 41 sont ancrées dans des réseaux associatifs locaux et nationaux : l'ARDEAR Centre, InPACT Centre, la FADEAR et la Confédération paysanne nationale.

En vue de continuer à œuvrer pour le développement de l'agriculture paysanne la structure départementale ADDEAR 41, qui travaille de concert avec le syndicat agricole Confédération paysanne 41, recherche un·e animateur·ice développement agricole et rural.

MISSIONS

Vous serez en lien étroit avec les réseaux régionaux et nationaux. Vous travaillerez en collaboration avec les administrateurs·ices et en complémentarité avec les deux autres salarié·e·s (qui assurent les missions d'accompagnement à l'installation-transmission et dynamique syndicale). Vous serez en charge du montage et des rendus des dossiers de financements sur vos missions qui seront les suivantes :

Coordination de la vie associative (40 jours)

- Organisation et suivi des Conseils d'administration en lien avec les personnes élu·es et les autres salariés
- Mise en réseau avec l'ensemble des acteurs et structures partenaires (à l'échelle régionale : ARDEAR-InPact-CIAP , à l'échelle nationale : Fadear)
- Participation au plan de trésorerie et des budgets de la structure en lien avec le·la trésorier·e

Agriculture Paysanne et pratiques agricoles (83 jours)

- Conception, organisation et animation de formations VIVEA ; en lien avec la commission Pratiques agricoles et les paysan·nes membres
- Animation de groupes techniques d'agriculteur·ices
- Suivi des paysan·nes aux différentes étapes, notamment leur fin de carrière
- Réalisation et analyses de « diagnostics Agriculture Paysanne » dans des fermes
- Continuité et développement des projets partenariaux : semences paysannes, agroforesterie, Projet Agro environnemental et Climatique (PAEC) et expérimentations porcs et volailles plein air, Projet « Acclimagri », Traction animale, et autres projets à développer

Relocalisation alimentaire/agricole et sensibilisation à l'agriculture paysanne (28j)

- Suivi des Projets Alimentaires Territoriaux et coordination des dynamiques territoriales
- Accompagnement de projets de relocalisation de l'agriculture sur le territoire
- Mise en place d'événements (fête de l'agriculture paysanne, ciné débat, forum...).

Vous serez amenés à effectuer d'autres missions en fonction des projets de la structure cela impliquant de la polyvalence.

PROFIL ET COMPÉTENCES RECHERCHÉS

- BAC + 2 minimum (une formation initiale en lien avec le domaine agricole ou le développement rural est un plus)
- Capacité à travailler dans un cadre associatif et syndical, en lien étroit avec les administrateurs·ices
- Connaissance du milieu agricole, intérêt pour l'agriculture paysanne et ses valeurs
- Capacité à animer des groupes, créer du lien, faire vivre des collectifs et des projets
- Aptitude à travailler seul·e, en équipe et en réseau
- Capacité d'écoute et sens du relationnel (avec les adhérents, citoyens, partenaires...)
- Esprit d'analyse, aisance rédactionnelle
- Capacité à mener plusieurs projets en parallèle
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques

CONDITIONS D'EMBAUCHE

- **CDI** à temps partiel (90 %) soit 32h/semaine, télétravail possible, possibilité d'évolution du temps de travail (sous réserve des financements en conséquence)

- Poste basé à Blois (Maison de l'Agriculture Paysanne – 87 route de Château-Renault) avec déplacements au sein du département, disponibilités ponctuelles en soirée (1 à 2 par mois) et week-end (1 à 2 par an),
- Permis B indispensable et véhicule personnel souhaité, prise en charge des frais de déplacements professionnels à hauteur de 0,48 €/km,
- Rémunération en fonction de l'expérience et selon la grille de la Convention collective IDCC7514 : catégorie 3 « animateur développement » (exemple échelon 1 : 2442,69€ euros brut mensuel pour un temps plein).

Envoyer lettre de motivation et CV par courriel à agriculturepaysanne@addear41.org

Jusqu'au 21/07 inclus

Sélection des candidatures le 22/07/2024

Entretiens à la Maison de l'agriculture paysanne à Blois (en présentiel de préférence) pour les candidat.es retenus le 26/07/2024

Prise de poste le 12/08/2024